

# TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE BREUILLET - 2019

(Périodes de vacances scolaires)

Le tarif « journée » comprend le repas de midi et le goûter.

Le tarif « demi-journée » comprend le goûter (après-midi).

## I. Enfants dont les parents ont leur résidence principale à BREUILLET :

- **Tarifs de bases :**

(euros)	Nombre d'enfants	La journée	La demi-journée	Repas	Sorties	Quart d'heure supplémentaire passé 19h15
<b>TARIF 1</b>	De 1 à 2	12,90	7,70	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	11,50	6,90	3,10	3,60	3,10

- **Tarifs selon Quotient Familial :**

(euros)	Nombre d'enfants	La journée	La demi-journée	Repas	Sorties	Quart d'heure supplémentaire passé 19h15
<b>TARIF 2</b>	De 1 à 2	11,30	6,70	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	10,20	6,10	3,10	3,60	3,10
<b>TARIF 3</b>	De 1 à 2	8,60	5,10	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	8,20	4,60	3,10	3,60	3,10
<b>TARIF 4</b>	De 1 à 2	6,40	3,90	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	5,80	3,50	3,10	3,60	3,10

## II. Enfants dont les parents n'ont pas leur résidence principale à BREUILLET :

- **Tarifs de bases :**

(euros)	Nombre d'enfants	La journée	La demi-journée	Repas	Sorties	Quart d'heure supplémentaire passé 19h15
<b>TARIF 1</b>	De 1 à 2 enfants	19,60	11,70	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	17,60	10,60	3,10	3,60	3,10

- **Tarifs selon Quotient Familial :**

(euros)	Nombre d'enfants	La journée	La demi-journée	Repas	Sorties	Quart d'heure supplémentaire passé 19h15
<b>TARIF 2</b>	De 1 à 2	17,30	10,30	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	15,50	9,30	3,10	3,60	3,10
<b>TARIF 3</b>	De 1 à 2	13,20	7,90	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	11,80	7,00	3,10	3,60	3,10
<b>TARIF 4</b>	De 1 à 2	9,90	5,90	3,10	3,60	3,10
	À partir du 3 <sup>ème</sup>	8,90	5,30	3,10	3,60	3,10

- **Quotient Familial (QF) : informations complémentaires :**

QF jusqu'à 427,00	QF de 427,01 à 550,00	QF de 550,01 à 760,00
Tarif 4	Tarif 3	Tarif 2

La réduction « 3<sup>ème</sup> enfant » s'applique lorsque 3 enfants d'une famille ont fréquenté l'Accueil de Loisirs sur une même période de facturation. Le tarif réduit est appliqué aux jours de présence de l'enfant le plus âgé.